COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 19 mai 2020

La médiation du crédit est mobilisée auprès des entreprises qui connaissent des difficultés de financement

La médiation du crédit, présente dans tous les territoires et en outre-mer, est mobilisée pour répondre aux besoins des entreprises qui sont confrontées à des problèmes de financement avec les banques ou les assureurs-crédit.

Les banques se sont engagées à soutenir les entreprises en leur accordant des reports jusqu'à 6 mois des remboursements de crédits et en octroyant des prêts qui sont en grande partie garantis par l'État pour soutenir leur trésorerie. De leur côté, les assureurs-crédit bénéficient d'une réassurance publique et se sont engagés à accompagner les clients assurés et sécuriser leur trésorerie.

La médiation a été fortement sollicitée en avril et des premières statistiques hebdomadaires ont été publiées pour rendre compte de ses actions.

Sur l'ensemble du mois d'avril, 3 429 entreprises ont été éligibles à la médiation du crédit, ce qui représente trois fois plus que les demandes de médiation traitées au cours de toute l'année 2019.

Les entreprises concernées sont très largement des TPE (de moins de 11 salariés) – à 86 %, pour des demandes de crédits inférieures à 50.000 euros dans la moitié des cas. Les entreprises qui ont saisi la médiation au cours du mois d'avril ont une situation financière généralement dégradée, avec souvent des capitaux propres négatifs. Elles sont confrontées, quasi exclusivement, à des refus de Prêts Garantis par l'État (PGE). Les montants cumulés de crédits demandés atteignent 614 millions d'euros, montant qui demeure toutefois faible comparé aux demandes de PGE déposées dans les banques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le secteur des services (pour 54 %), et en son sein les entreprises de l'hébergement/restauration (19 %), est celui qui sollicite le plus la médiation avec les activités du secteur du commerce (25%), en étant aussi les plus frappés par le confinement.

Dans le contexte particulier de cette crise, le rôle de la médiation demeure identique, celui de trouver des solutions entre les entreprises qui ont des refus de crédits et les banques ou des assureurs-crédit. Pour les 1734 dossiers déjà traités au cours du mois d'avril, la médiation s'est déroulée de manière positive dans 63 % des cas, soit un niveau comparable à ce stade au taux moyen constaté en 2019 (64 %).

À propos de la Médiation du crédit: La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit. https://mediateur-credit.banque-france.fr/.



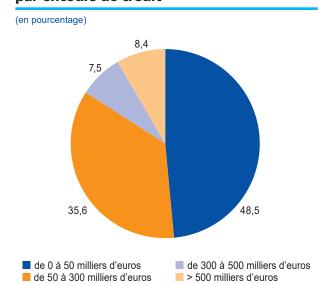
France métropolitaine et Outre-mer

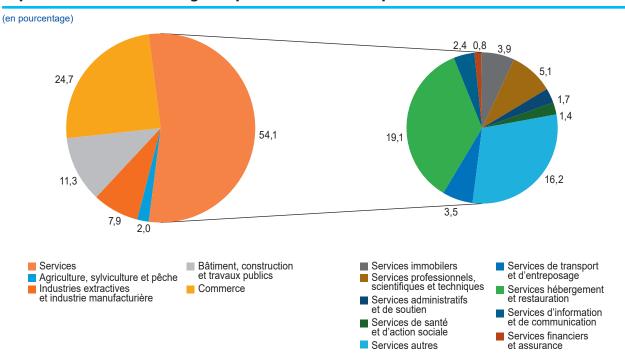
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	3429
Montant des crédits demandés (millions EUR)	613,93
Nombre d'entreprises confortées	1146
Taux de médiation réussie (en nombre de dossiers)	63,0%

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 2,2 0,6 11,0 86,1 < 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







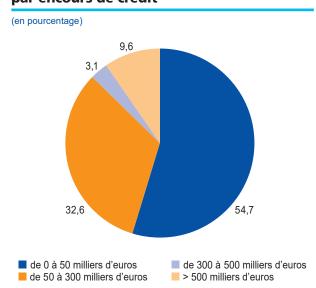
Auvergne-Rhône-Alpes

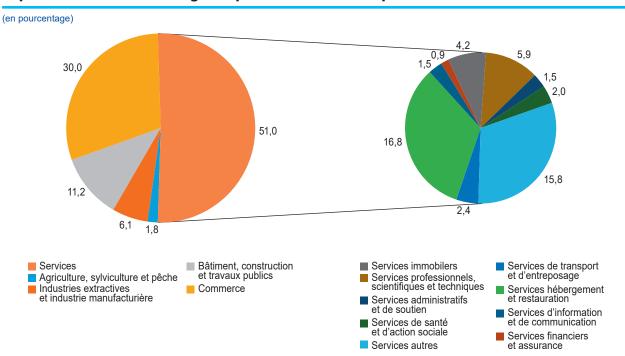
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	410
Montant des crédits demandés (millions EUR)	74,43
Nombre d'entreprises confortées	174

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 1,3 0,7 11,2 86,9 81 de 51 à 250 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







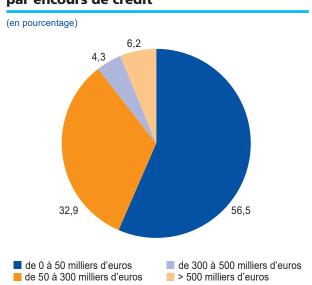
Bourgogne-Franche-Comté

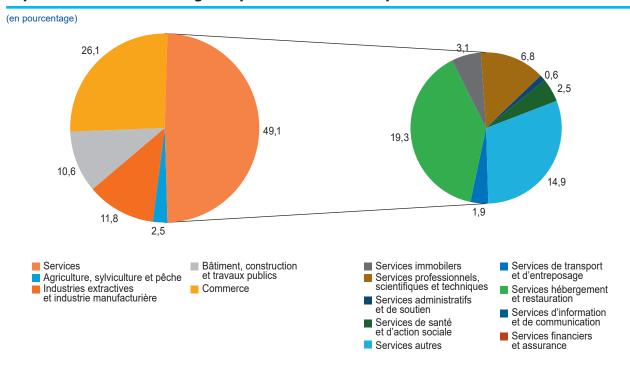
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	139
Montant des crédits demandés (millions EUR)	32,31
Nombre d'entreprises confortées	49

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 4,3 1,2 10,6 83,9 < 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







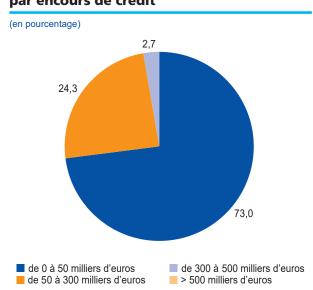
Bretagne

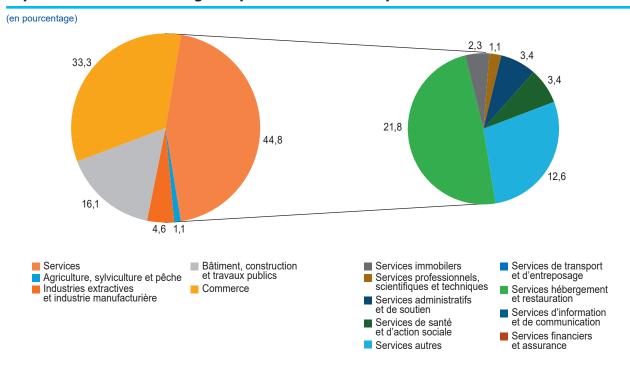
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	156
Montant des crédits demandés (millions EUR)	11,40
Nombre d'entreprises confortées	39

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 12,4 87,6 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







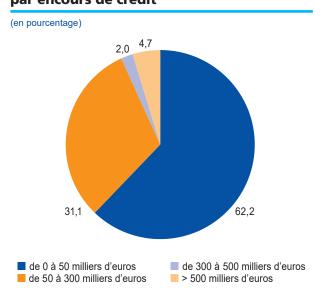
Centre-Val de Loire

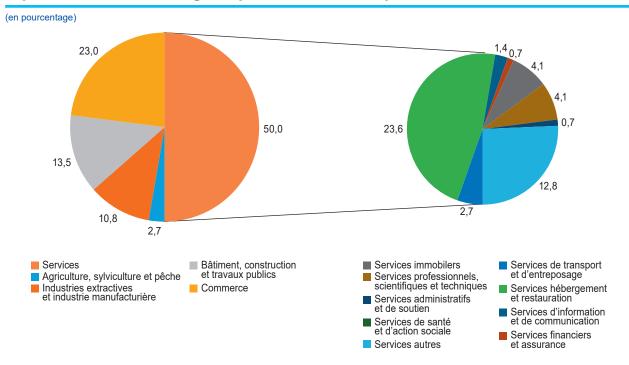
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	151
Montant des crédits demandés (millions EUR)	12,87
Nombre d'entreprises confortées	53

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 9,5 1,4 89,2 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







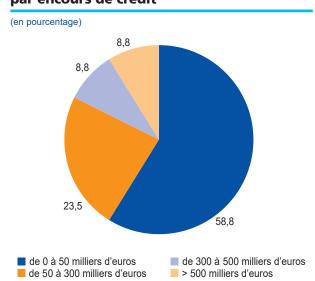
Corse

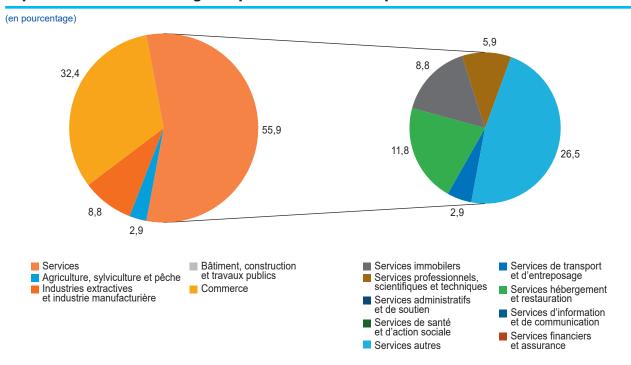
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	23
Montant des crédits demandés (millions EUR)	4,98
Nombre d'entreprises confortées	9

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 8,8 91,2 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit





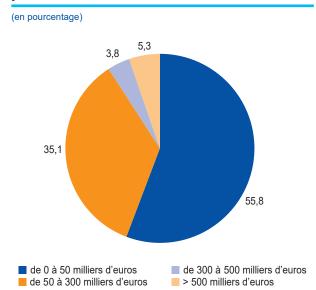


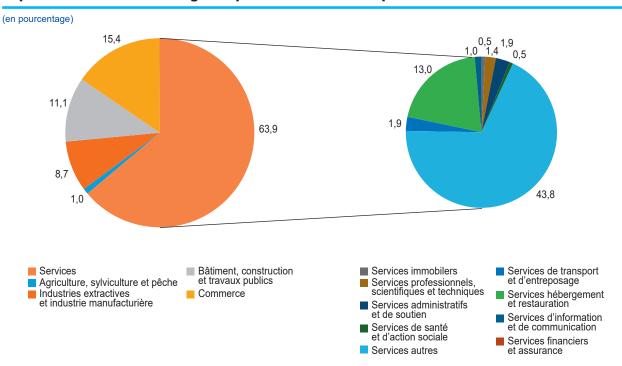
Grand Est

	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	202
Montant des crédits demandés (millions EUR)	60,71
Nombre d'entreprises confortées	64

Répartition des dossiers éligibles par effectif

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







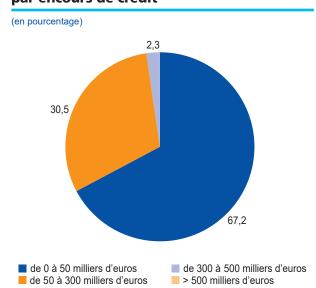
Hauts-de-France

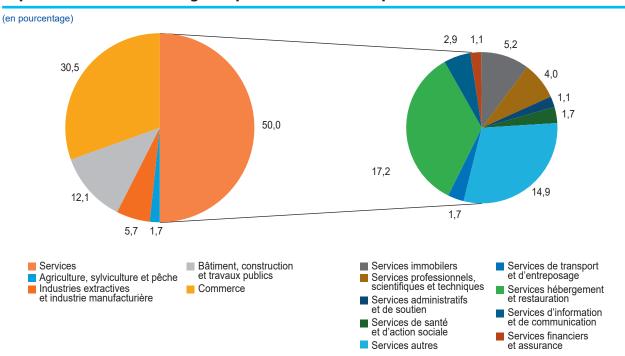
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	384
Montant des crédits demandés (millions EUR)	40,42
Nombre d'entreprises confortées	76

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 1,7 13,2 85,1 < 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

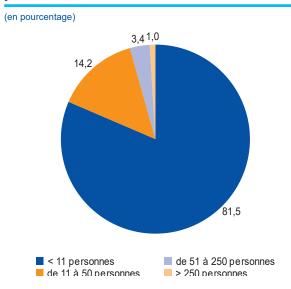




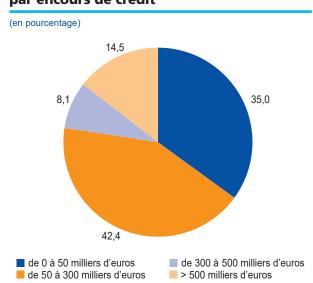
Île-de-France

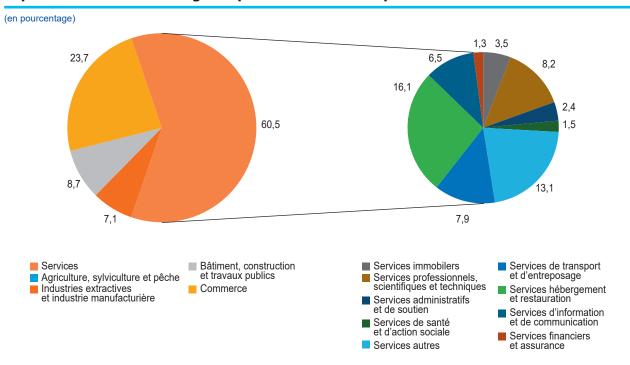
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	574
Montant des crédits demandés (millions EUR)	172,85
Nombre d'entreprises confortées	219

Répartition des dossiers éligibles par effectif



Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit





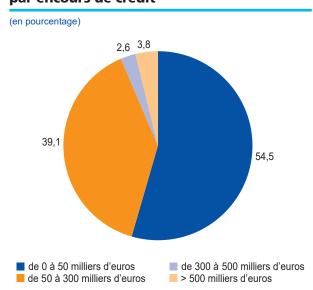
Normandie

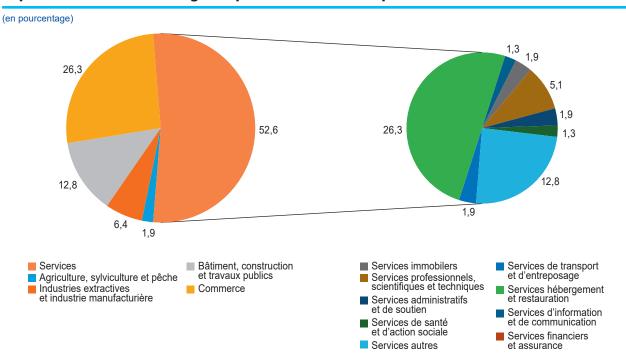
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	136
Montant des crédits demandés (millions EUR)	26,62
Nombre d'entreprises confortées	53

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 5,1 1,9 0,6 92,3 < 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit





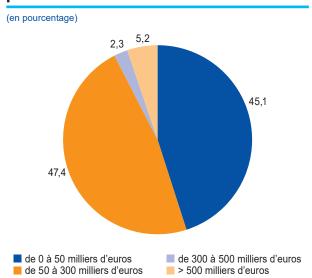
Nouvelle-Aquitaine

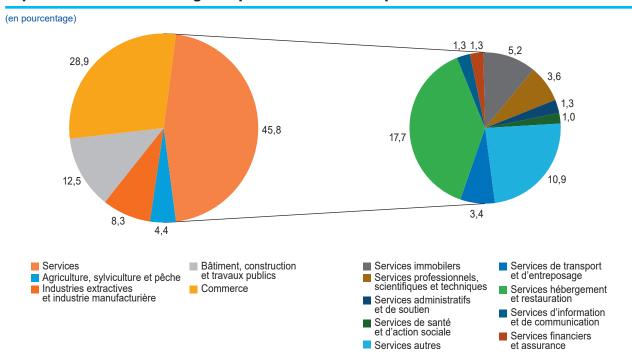
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	354
Montant des crédits demandés (millions EUR)	46,59
Nombre d'entreprises confortées	93

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 7,3 2,6 0,5 89,6 89,6 1 1 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit





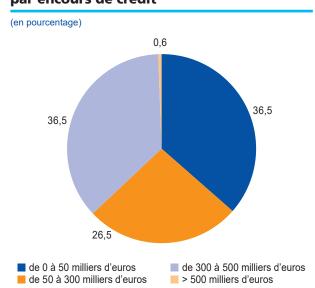
Occitanie

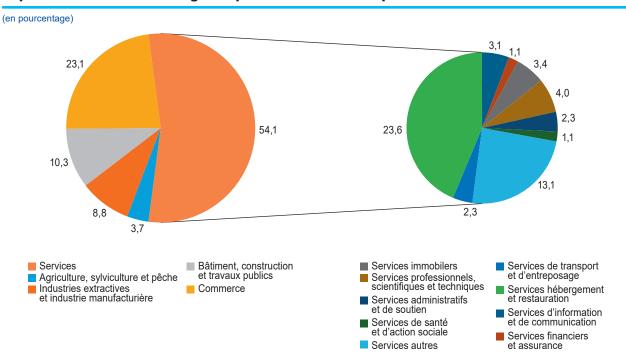
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	348
Montant des crédits demandés (millions EUR)	43,48
Nombre d'entreprises confortées	144

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 1,7 0,6 10,8 86,9 < 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit





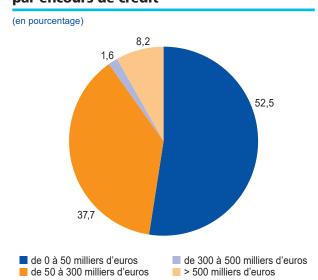
Pays de la Loire

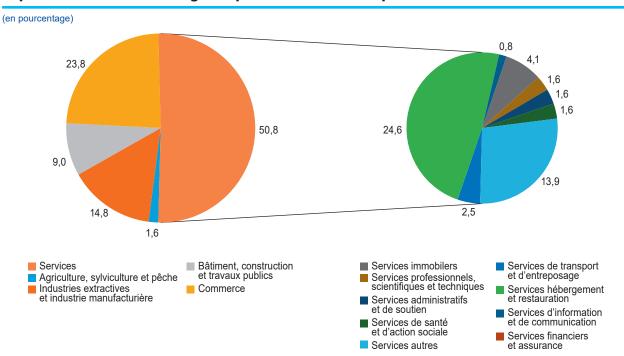
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	156
Montant des crédits demandés (millions EUR)	37,47
Nombre d'entreprises confortées	47

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 5,7 0,8 11,5 82,0 82,0 4 11 personnes 4 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit





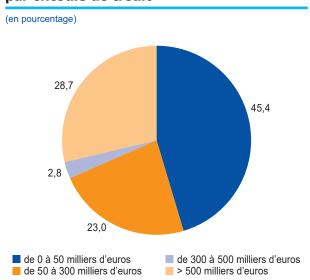
Provence-Alpes-Côte d'Azur

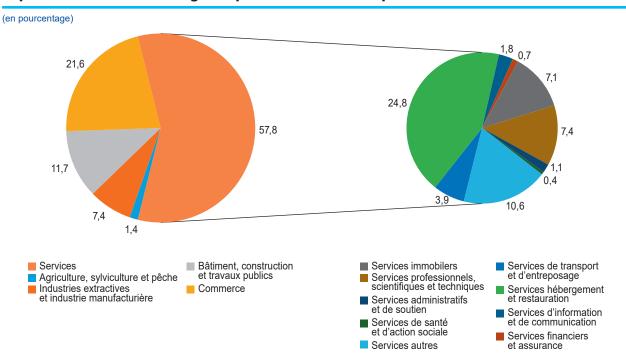
	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	297
Montant des crédits demandés (millions EUR)	40,90
Nombre d'entreprises confortées	68

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 9,6 2,5 87,9 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit







Outre-mer

	Avril 2020
Nombre de dossiers éligibles	99
Montant des crédits demandés (millions EUR)	8,89
Nombre d'entreprises confortées	58

Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage) 0,5 0,5 12,3 86,6 < 11 personnes de 11 à 50 personnes > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

